



SKI-CLUB LES DIABLERETS

Secteur Freestyle

Case postale 195 • CH-1865 Les Diablerets
secretariat@skiclubdiablerets.ch • www.skiclubdiablerets.ch

Conditions générales

Saison 2023-2024

Le freestyle existe maintenant depuis une saison au ski-club des Diablerets. C'est une activité dynamique et motivante dans le domaine du ski et du snowboard. Cependant cette pratique doit être cadrée et respecter certaines règles.

Ce groupe a pour vocation d'offrir une activité supplémentaire, répondant à une demande actuelle des jeunes d'aujourd'hui, ceci dans un cadre professionnel encadré de coachs formés et super motivés.

I AGE D'ADMISSION

De l'année de naissance 2008 à 2013

II CONDITIONS D'ADMISSION

- Réussir les journées tests proposées en début de saison au glacier (niveau de ski).
- Il s'agit d'un groupe compétition uniquement.
- Le nombre de places est limité à 12 participant(e)s pour des raisons de sécurité.
- Priorité est donnée aux enfants des Ormonts et aux jeunes déjà membres du ski-club.
- Etre à l'aise sur les sauts bleus, être capable d'enchaîner des virages coupés.
- S'engager à suivre régulièrement les entraînements
- Qu'un ou les deux parents soient membres du ski-club Les Diablerets
- Les enfants s'engagent à se comporter de manière courtoise et fair-play, avec leurs camarades et entraîneurs. Et à avoir une attitude respectueuse envers les touristes de la station, les spectateurs lors de compétitions et dans les hôtels qu'ils seront amenés à fréquenter.

III COTISATIONS ET PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENTRAINEMENT

Cotisations	Membre individuel
Parents	75.-
Enfant	0.-
Frais d'entraînement	Enfant
Freestyle novembre à avril	450.-

Les cotisations sont dues annuellement pour le **31 décembre** au plus tard. A défaut de paiement, l'enfant ne pourra pas participer aux entraînements. Les frais d'inscription aux concours (max 5) sont inclus dans la cotisation annuelle. Chaque membre du ski-club les Diablerets est automatiquement membre de Swiss-Ski. Les cotisations Swiss-Ski sont comprises dans la cotisation au SCD et ne sont pas déductibles.



SKI-CLUB LES DIABLERETS

Secteur Freestyle

Case postale 195 • CH-1865 Les Diablerets
secretariat@skiclubdiablerets.ch • www.skiclubdiablerets.ch

Aucune inscription pour une nouvelle saison ne sera acceptée en cas de retard de paiement de la saison précédente (frais d'entraînement, cotisations, habits, etc...)

Le ski-club se réserve également le droit de refuser des enfants dont les familles n'auraient pas participé à la vie du club en tant que bénévole l'année précédente.

Les entraîneurs (avec formation JS minimum) étant engagés sur la saison, aucun remboursement de cotisation, total ou partiel, n'est possible. Pas même en cas de blessure ou d'absence prolongée.

Si vous ne réinscrivez pas votre enfant pour un groupe d'entraînement l'année suivante vous restez membre du club et votre cotisation est due. Si vous souhaitez démissionner nous attendons de votre part un courrier le stipulant, ceci avant le 1^{er} septembre de la nouvelle saison.

IV ENTRAÎNEMENTS

Les entraînements ont lieu selon un programme transmis par le chef freestyle. Ces entraînements ont lieu les mercredis et samedis après-midi de 13h30 à 16h30, éventuellement le dimanche selon les conditions.

VI ASSURANCES

Tous les enfants doivent être assurés contre les accidents. Le ski-club décline toute responsabilité vis-à-vis des enfants ou des tiers en cas d'accident.

VII DÉPLACEMENTS

L'encadrement des entraînements débute et se termine sur le lieu de l'entraînement. Les déplacements s'effectuent sous la responsabilité des parents.

VIII LOGEMENTS ET REPAS A L'EXTERIEUR

Les frais de logement et de repas sont à la charge des parents.

IX CONDITION PHYSIQUE

Des entraînements de condition physique ont lieu le lundi ou/et jeudi soir, suivant la saison, pour tous les enfants compétiteurs des différents sports de neige du club. Renseignements auprès des entraîneurs.

X BENEVOLAT

Le ski-club organise et participe à de nombreuses manifestations. Ceci n'est possible que grâce à une contribution active et volontaire de ses membres. Pour que notre ski-club puisse continuer à croître et



SKI-CLUB LES DIABLERETS

Secteur Freestyle

Case postale 195 • CH-1865 Les Diablerets
secretariat@skiclubdiablerets.ch • www.skiclubdiablerets.ch

organiser de grandes compétitions, il est exigé une participation minimum de 3 jours de bénévolat par famille d'enfant participant aux différents groupes d'entraînement. Ce bénévolat peut être décliné sous différentes formes et à différentes périodes suivant les situations personnelles des parents.

XI MATERIEL

Le matériel est une part importante de la vie de l'athlète, il est indispensable qu'il en prenne soin. Il faut que les skis ou le snowboard soit entretenus régulièrement.

XII CONDITIONS GENERALES

Le ski-club se réserve le droit d'adapter en tout temps la présente charte des freestylers. Celle-ci peut être téléchargée sur le site du ski-club www.skiclubdiablerets.ch. Seule cette version fait foi.

Nous nous verrons peut-être obligé de revoir notre offre en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des futures éventuelles restrictions. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Nous nous réjouissons de vous compter parmi les nôtres et vous souhaitons d'ores et déjà une belle saison de ski.

Les Diablerets, le 1 septembre 2023

Hugues Ansermoz, Président Cathy Borghi, Vice-Présidente Simon Rouèche, Chef freestyle

Lu et approuvé le,

Nom :

Prénom :

Signature parent :

Signature enfant :

[A retourner au bureau des membres Alexandra Wartner : membres@skiclubdiablerets.ch](mailto:membres@skiclubdiablerets.ch)